



CFPS | PROJET CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SECTORIELS

SECTEUR : FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR)

• Données contextuelles

L'économie camerounaise repose principalement sur ses ressources pétrolières et ses ressources en bois représentant respectivement 50% et 20% des revenus d'exportation et sur certaines productions agricoles (coton, café, cacao...). Malgré un début de diversification de son économie au lendemain de l'indépendance et jusqu'à la crise des années 80, le pays est resté dépendant des exportations de matières premières et conserve globalement une spécialisation sur le bas de la chaîne de valeur se caractérisant par une faible transformation industrielle. Si le secteur productif privé s'est développé, il demeure encore insuffisamment diversifié et ne parvient pas à absorber l'important flux de nouveaux entrants sur le marché du travail.

Des investissements sont prévus au travers de grands chantiers, aujourd'hui lancés dans les secteurs énergétique, minier, industriel et portuaire. Ces chantiers, représentent pour les années à venir des opportunités pour les entreprises camerounaises et créent d'importants besoins de main d'œuvre qualifiée.

Alors que de nombreux ingénieurs et cadres supérieurs sont formés dans les universités pour répondre aux besoins en encadrement, le pays manque de travailleurs ayant des qualifications intermédiaires. L'Etat camerounais est donc appelé à développer le dispositif public de formation professionnelle et technique tout en engageant la modernisation de son mode de gouvernance pour assurer une meilleure adéquation emploi-formation.

Le projet s'inscrit dans les priorités relatives au développement économique du Cameroun tel que décrit dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

• Finalités et objectifs des CFPS

Le projet vise à favoriser la croissance économique et à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes au Cameroun à travers l'amélioration de la formation du capital humain.

Dans le cadre d'un partenariat public-privé, le projet s'attache au développement d'une offre de formation professionnelle de qualité, répondant aux besoins de compétences exprimés par les entreprises en matière d'ouvriers qualifiés et de techniciens. Il accompagne la création de deux CFPS, dont l'un sera dédié à la formation initiale et continue des métiers de la

maintenance industrielle, de la logistique et du transport, et l'autre à la formation initiale et continue des métiers de l'agroalimentaire.

Le modèle de gouvernance des CFPS, identique à celui des CFM, associe des partenaires publics et privés, de même que le financement de leur activité selon un statut qui est encore en cours de négociation.

• Résultats & impacts attendus

Les effets escomptés du projet sont l'amélioration de la qualité de l'offre de formation professionnelle dans les secteurs retenus, par le développement d'un nouveau dispositif de formation. Le projet contribuera à l'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise et de ses entreprises.

Les capacités techniques et de pilotage du MINEFOP sont renforcées en matière de mise en place et de gouvernance d'un dispositif partenarial de formation professionnelle.

DONNEES CLES DU PROJET CFPS

Pays bénéficiaire	Cameroun
Division technique	EDU
Financements	15M€ C2D
Réf. Convention	CCM1277
Durée	5 ans (2014 -2019)

PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

- AMO : marché signé avec le cabinet EGIS - Forhom Cameroun
- Prise de service de l'Assistance technique internationale
- Introduction d'une phase « zéro » : définition de six modules innovants de formation continue, co-construits avec des entreprises membres du GICAM, sur la base de leurs besoins non couverts
- Signature en novembre 2017 d'un partenariat formalisé avec le GICAM, notamment pour opérationnaliser les curricula créés
- Sécurisation des sites de Douala et d'Edéa
- Production des esquisses des Centres

• Structuration du projet CFPS

Le projet est articulé autour de deux composantes :

1. Appui au pilotage et au suivi du projet

Cette composante regroupe l'ensemble des activités nécessaires à la préparation, au pilotage, au suivi et à l'évaluation du projet pendant toute sa durée d'exécution. Elle finance :

- (i) les compléments éventuels de diagnostic,
- (ii) la finalisation du cadre partenarial régissant le pilotage, la gestion et le financement à long terme des deux centres,
- (iii) la formation des formateurs,
- (iv) les référentiels de formation et la définition de l'offre pédagogique,
- (v) les adaptations du cadre réglementaire et de certification/diplôme,
- (vi) la coordination et le suivi du projet par l'Unité de Suivi et de Coordination du Projet (USCP) et l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage ainsi que,
- (vii) la mise en place d'un dispositif de suivi-insertion des personnes formées

2. Appui à la mise en place des CFPS

Cette composante regroupe les activités de construction et d'équipement des CFPS. Elle finance :

- (i) les études infrastructures, équipements et environnement,
- (ii) l'aménagement des terrains,
- (iii) le fonctionnement et les salaires selon un mode dégressif en fonction des niveaux de recette des CFPS,
- (iv) le maître d'œuvre pour coordonner la mise en place des constructions et des équipements, sélectionner les entreprises et assurer le suivi des contrats.

• Mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP).

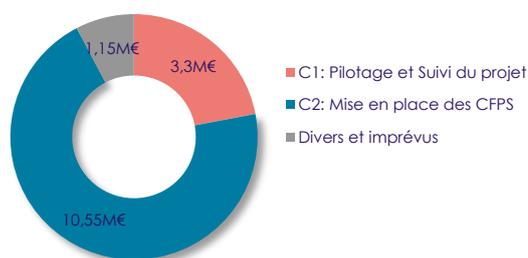
Le MINEFOP anime un Comité de pilotage du projet associant notamment les représentants des branches professionnelles concernées.

Pour l'exécution du projet, le MINEFOP mobilise une USCP, créée en son sein et composée de personnels sélectionnés au sein de ses services ou sur le marché du travail. Elle est commune à l'ensemble des projets d'appui à la formation professionnelle du C2D et est notamment chargée d'assurer la coordination globale et la gestion du projet, en concertation avec les différents services du MINEFOP et avec l'ensemble des autres partenaires impliqués du secteur public et du secteur privé.

• Financement

Le programme est financé dans le cadre du deuxième C2D pour un montant de 326 M€ sur cinq ans dont 195 M€ pour le secteur de l'agriculture et du développement rural au sens large. Le financement du projet sur 5 ans s'élève à 15 M€ hors budget Etat et hors contrepartie des bénéficiaires. Le coût de construction et d'équipement des CFPS est estimé à 10M€. Les dépenses de fonctionnement des centres sont financées sur les ressources du C2D (hors salaires des fonctionnaires) pendant les deux premières années. Dès la troisième année de fonctionnement, l'Etat prendra en charge la subvention d'équilibre en relais du projet.

Répartition du financement



| CONTACTS

Siège de l'AFD à Paris :

Virginie LUCAS,
Responsable équipe projet au sein de la
Division EDU
lucasv@afd.fr

Agence de Yaoundé :

Claire GALANTE,
Chargée de projet FP
[galantec@afd.fr](mailto:galandec@afd.fr)